



Commissariat général à  
l'Investissement

Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable et de  
l'Énergie

Ministre du Logement, de l'Égalité  
des territoires et de la Ruralité

Ministre de l'Économie, de  
l'Industrie et du Numérique

Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de  
la Recherche



## Communiqué de presse



Paris, le 6 novembre 2015

### **Le secteur du bâtiment innove pour le climat : 5 nouveaux projets soutenus par le Programme d'Investissements d'Avenir**

Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Emmanuel MACRON, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, Sylvia PINEL, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité et Louis SCHWEITZER, commissaire général à l'Investissement présentent 5 nouveaux projets innovants en matière d'efficacité énergétique dans le bâtiment, retenus par l'ADEME dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

#### **L'innovation bas carbone : un enjeu majeur pour le secteur du bâtiment**

En France, le secteur du bâtiment est celui qui consomme le plus d'énergie parmi tous les secteurs économiques. **Il pèse 70 millions de tonnes d'équivalent pétrole, ce qui représente 43 % de la consommation totale d'énergie finale.** Du fait de cette consommation conséquente, le secteur possède un immense potentiel d'économies d'énergie, et donc de réduction de gaz à effet de serre.

**Avec l'appel à projets (AAP) « Méthodes industrielles pour la rénovation et la construction de bâtiments »,** l'État accompagne la filière du bâtiment en soutenant des innovations techniques et organisationnelles. Celles-ci contribuent aux objectifs inscrits dans la loi « Transition énergétique pour la croissance verte » et notamment celui de réduire la consommation d'énergie finale de 50% d'ici 2050.

Depuis 2010, 8 projets « bâtiment » sont déjà soutenus dans le cadre des Investissements d'Avenir au travers des appels à manifestations d'intérêt (AMI) « Bâtiments et îlots à énergie positive et à bilan carbone minimum » (2010) et « Bâtiments et îlots performants » (2012). Ce soutien représente un montant de 30,6 M€ d'aides.

Les 5 nouveaux projets retenus, pour un montant d'aide total de 18,86 M€, constituent la première vague de lauréats de l'appel à projets, qui se clôturera définitivement le 30 décembre 2016. Un sixième projet, « Confluents », traitant de l'interopérabilité domotique, a été sélectionné : il est en cours d'instruction.

Les projets ont été retenus pour leur capacité à réaliser ou rénover des bâtiments aux performances énergétiques supérieures à celles exigées par la réglementation, avec un ratio coût/performance des solutions développées qui favorisera leur large diffusion sur le marché.

Par rapport aux précédents appels à projets (voir encadré ci-dessus), cet AAP est marqué par des délais d'instruction particulièrement courts (3 mois) et un délai entre le dépôt du projet et le versement de l'aide divisé par deux.

## Les 5 projets lauréats

### REPOS : Résidence à Energie POSitive

Solution d'isolation thermique par l'extérieur, en bardage de terre cuite pour l'enveloppe du bâtiment, à haute performance énergétique et environnementale.

*Ce projet, est mené par le consortium Terreal, Pyrescom, CSTB et Eskal Eureka.*

La fiche du projet est disponible [ici](#)



Montant total du projet de 2,44M€, dont 1,06M€ du programme d'Investissements d'Avenir

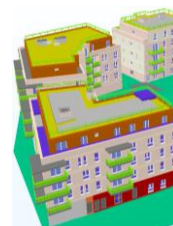
### Bâtiment 2.0 : Développement d'une approche Lean intégrée à l'ensemble de la chaîne de valeur de la rénovation et de la construction

Pilotage de chantier sur tablette pour une construction plus rapide, plus propre et privilégiant la sécurité.

*Ce projet est mené par le consortium GTM Bâtiment, Finalcad, KS Service et Saint-Gobain*

La fiche du projet est disponible [ici](#)

Montant total du projet de 13,6M€, dont 5,5M€ du programme d'Investissements d'Avenir



### AERIDE : Eco-réhabilitation thermique en site SEVESO

Une solution d'isolation en bois pour réhabiliter les bâtiments situés près de sites industriels potentiellement dangereux.

*Ce projet est porté par l'entreprise Amalgame.*

La fiche du projet est disponible [ici](#)



Montant total du projet de 2M€, dont 0,89M€ du programme d'Investissements d'Avenir

## Construction bois & industrie 4.0 : processus industriel 4.0 appliqué à la construction bois et dupliqué par licences

Des bâtiments modulables préfabriqués à faible impact environnemental, plus économiques et de fabrication rapide.

*Ce projet est porté par le consortium Smart Module Concept, Rabot Dutilleul et Centrale Lille.*

La fiche du projet est disponible [ici](#)

Montant total du projet de 3M€, dont 0,80M€ du programme d'Investissements d'Avenir



## TIPEE 2 : Plateforme Technologique Bâtiment Durable

Une plateforme, près de La Rochelle, pour proposer services, formations et centre d'expertise aux acteurs du bâtiment.

*Ce projet est porté par la plateforme Tipee*

La fiche du projet est disponible [ici](#)

Montant total du projet de 2,95M€, dont 1,18M€ du programme d'Investissements d'Avenir



Par ailleurs, dans le cadre de cet AAP, l'ADEME est entrée, en septembre 2015, au capital d'**Enersens**, société dédiée au développement, à l'industrialisation et à la commercialisation de matériaux isolants de très haute performance. La fiche du lien est disponible [ici](#).

**Retrouvez l'ensemble de ces projets dans le dossier de presse «Mondial du Bâtiment 2015 : les innovations du bâtiment pour le climat » [ici](#)**

---

### LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Le Programme Investissements d'Avenir, c'est 47 milliards d'euros pour financer l'innovation en France, renforcer la productivité, la capacité d'innover et accroître la compétitivité des entreprises. Identifiés comme "prioritaires" par le Gouvernement, cinq axes stratégiques permettront à la France d'augmenter son potentiel de croissance : l'enseignement supérieur et la formation, le développement durable, la recherche, l'industrie et les PME et l'économie numérique. A travers ce programme, l'Etat s'adresse aux générations futures afin de leur permettre de défendre leurs chances et celles de la France dans le monde de demain. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) - [www.investissement-avenir.gouvernement.fr](http://www.investissement-avenir.gouvernement.fr)

---

### L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

---

**Contacts presse :**

- Commissariat général à l'investissement : 01 42 75 64 43
- ADEME : 01 58 47 81 28 ou [ademepresse@havasww.com](mailto:ademepresse@havasww.com)